



“ Les rapides de la Praille ”

Affouage

Toute personne domiciliée à Vézelois désirant de l'affouage doit se présenter en Mairie pour l'attribution d'un lot à compter du 6 novembre 2017.

Commission-jeunes

La 1^{ère} réunion aura lieu le samedi 4 novembre 2017 à 16h00 à la salle de garderie pour tous les volontaires. Au programme :

- Décoration du 3^{ème} abri bus sur le thème de la fraternité
- Organisation de la vente téléthon prévue la semaine suivante.

Un grand merci aux participants.

Téléthon

Nos jeunes passeront vous proposer les traditionnelles décorations pour Noël : des petits cœurs confectionnés par nos séniors, au profit du Téléthon, au cours de la semaine du 6 au 11 novembre. Réservez leur bon accueil ! Merci à Lili pour cette initiative.

Inscription sur les listes électorales

Vous devez vous inscrire en Mairie avant le 30 décembre. Pour ce faire, il vous faut un justificatif de domicile ainsi que la photocopie de votre carte d'identité. La mairie sera ouverte le 30 décembre de 10h00 à 12h00.

Cimetière

Le cimetière n'est pas une aire de jeux. Les bidons sont là pour arroser les plantations et non pour jouer à s'arroser.

Surveillance pour information

Les alentours de l'école sont dorénavant équipés de caméras de surveillance.

Ordures ménagères

Le ramassage des containers est géré par le Grand Belfort. En cas de retard, veuillez-vous adresser directement au 03.84.90.11.71.

Colis de Noël pour nos anciens

Ils seront livrés après la Saint-Nicolas par les membres du CCAS.

Carte avantage jeunes

Certaines sont encore disponibles en Mairie au prix de 3.50 € (jusqu'au 9/11/2017) au lieu de 8€.

Le 11 novembre



“ Les rapides de la Praille ”

La cérémonie aura lieu à 11 heures avec la participation des enfants de l'ALSH.

Boîtes à lettres

Certaines boîtes à lettres sont mal placées ou détériorées... Soyez attentifs si vous voulez bien recevoir vos courriers...

Location

Un grand appartement sera bientôt disponible et mis en location à la cure. Si vous êtes intéressés, veuillez-vous adresser à la mairie.

Nouveau rappel

Les engins non immatriculés et de plus conduits par des adolescents sont interdits sur la voie publique. Ils ne peuvent être utilisés que sur un terrain privatif personnel.

De plus, les nuisances quelles qu'elles soient, sonores ou autres, seront signalées aux autorités compétentes afin de les faire cesser.

Merci pour votre compréhension.

Le Maire, Jean-Pierre CUENIN

Horaires d'ouverture de la mairie pour les mois de Novembre 2017 et décembre 2017 :

Pour Novembre

du 01 Novembre au 4 Novembre 2017 :

les Lundis : de 11 h 00 à 15 h 00,

les Mardis, Jeudis et Vendredis : de 14 h 00 à 17 h 00,

du 5 Novembre au 30 novembre 2017

les Lundis : de 11 h 00 à 14 h 00,

les Mardis, Jeudis et Vendredis : de 16 h 00 à 18 h 00,

ouverture de la mairie le Samedi 18 novembre 2017 : de 10 h 00 à 12 h 00,

Pour Décembre

du 01 Décembre au 23 Décembre 2017 :

les Lundis : de 11 h 00 à 14 h 00,

les Mardis, Jeudis et Vendredis : de 16 h 00 à 18 h 00

du 24 décembre au 31 Décembre 2017

les Lundis : de 11 h 00 à 15 h 00,

les Mardis, Jeudis et Vendredis : de 14 h 00 à 17 h 00,

ouverture de la mairie les Samedi 16 et 30 Décembre 2017 : de 10 h 00 à 12 h 00,

La mairie sera fermée le mardi 26 Décembre 2017



VeZ'Book N° 48 – Novembre- Décembre 2017

“ Les rapides de la Praille ”

Bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine.